

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

### Adresse du bien

Adresse :	ST NICOLAS "V"
CP - Ville :	53000 LAVAL
Référence client :	_0006500021_
Rapport émis le :	01/12/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

### Sommaire

Rapport	Annexes	
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique	33 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique	11 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A	Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B	44 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements	1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire	9 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents	1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités		
I - Rapports précédemment réalisés		
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention		
K - Périmètre de repérage		
L - Conditions de réalisation du repérage		
M - Grille de résultat du repérage		
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire		
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes		
O - Recommandations générales de sécurité		
P - Informations complémentaires		

Présence d'amiante

Oui

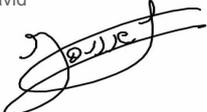
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité**



## Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien :	ST NICOLAS "V" 53000 LAVAL	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Batiment :	Non communiqué	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Etage :	Non communiqué		Ref donneur d'ordre : CVMAY01
Références client :	_0006500021_	Date commande : 24/11/2016	
N° de lot :	Non communiqué - Non communiqué	Date repérage : 24/11/2016	
Descriptif sommaire :	Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages	Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT	
Date de construction ou permis de construire :		Rapport émis le : 01/12/2016	
Fonction du bâtiment :	Habitation (Parties communes)		
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : JOUSSELIN David		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
Certification n° : CPDI3391 V2	Délivré le 03/04/2015		
E	Liste des locaux visités		



Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol 39	Vol 1 (VO 1)	Sous sol 39	Vol 2 (VO 2)
Sous sol 39	Vol 3 (local technique)	Sous sol 39	Vol 4 (dégagements)
Sous sol 43	Vol 5 (VO 1)	Sous sol 43	Vol 6 (VO 2)
Sous sol 43	Vol 7 (local technique)	Sous sol 43	Vol 8 (dégagements)
Sous sol 47	Vol 9 (VO 1)	Sous sol 47	Vol 10 (local technique)
Sous sol 47	Vol 11 (VO 2)	Sous sol 47	Vol 12 (dégagements)
Sous sol 51	Vol 13 (VO 1)	Sous sol 51	Vol 14 (VO 2)
Sous sol 51	Vol 15 (local technique)	Sous sol 51	Vol 16 (dégagements)
PC Cage 39	Vol 17 (PC RDC)	PC Cage 39	Vol 18 (PC R+2)
PC Cage 39	Vol 19 (PC R+1)	PC Cage 39	Vol 20 (PC R+3)
PC Cage 39	Vol 21 (PC R+4)	PC Cage 43	Vol 22 (PC RDC)
PC Cage 43	Vol 23 (PC R+2)	PC Cage 43	Vol 24 (PC R+1)
PC Cage 43	Vol 25 (PC R+3)	PC Cage 43	Vol 26 (PC R+4)
PC Cage 47	Vol 27 (PC RDC)	PC Cage 47	Vol 28 (PC R+2)
PC Cage 47	Vol 29 (PC R+1)	PC Cage 47	Vol 30 (PC R+3)
PC Cage 47	Vol 31 (PC R+4)	PC Cage 51	Vol 32 (PC RDC)
PC Cage 51	Vol 33 (PC R+1)	PC Cage 51	Vol 34 (PC R+2)
PC Cage 51	Vol 35 (PC R+3)	PC Cage 51	Vol 36 (PC R+4)
combles	Vol 37 (combles 39)	combles	Vol 38 (combles 43)
combles	Vol 39 (combles 47)	combles	Vol 40 (combles 51)
Plan masse - Toiture	Vol 42 (Plan masse)	Pignons	Vol 43 Pignon droit)
Pignons	Vol 44 (Pignon gauche)	Façades arrières	Vol 45 (Façade arrière 39 / 43)
Façades arrières	Vol 46 (Façade arrière 47 / 51)	Façades avants	Vol 47 (Façade avant 39 / 43)
Façades avants	Vol 48 (Façade avant 47 / 51)		



## Conclusions

### F Conclusion(s) du rapport de mission

- ▶ Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante



Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 4 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 4 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 5  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 6  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 5  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 6  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 26  (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 42 (Plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 14  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 14  (VO 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 13  (VO 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (dégagements)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel



Vol 17 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 21 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 27 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 31 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 32 (PC RDC)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 36 (PC R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 37 (combles 39)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 37 (combles 39)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 37 (combles 39)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (combles 43)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (combles 43)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 38 (combles 43)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 39 (combles 47)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 39 (combles 47)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 39 (combles 47)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (combles 51)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (combles 51)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (combles 51)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 42 (Plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 42 (Plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 42 (Plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 42 (Plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

<b>G</b>	<b>Commentaire(s) et réserve(s)</b>
----------	-------------------------------------

**Commentaire n°1**

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. (fibralith sous sol) Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents sous la laine de verre dans les combles (impossible à voir sans retirer la laine de verre) Les joints et tresses sur les circuits hydraulique (réseaux d'eau, EU ...) Risques de fuites en cas de prélèvements Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

**Commentaire n°2**

Les joints et mastic des menuiseries des logements n'ont pas été pris en compte dans ce diagnostic. Impossible de voir les matériaux à partir d'une certaine hauteur. Il est nécessaire de rentrer chez les locataire pour ce type de diagnostic.

**H** Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Plan masse - Toiture - Vol 41 (Toiture)	Moyen investigation non mis a disposition	Pas d'accès en toiture sans nacelle ou échafaudage

## Condition de repérage

### I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

### J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

**Objet de la mission :** Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

**Obligation réglementaire de la constitution du DTA :** le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

**Méthodologie :** rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

**Cadre juridique :**

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

**Limite de la mission:**

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

### K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



## L Condition de réalisation du repérage

### Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

#### COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

#### COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

#### PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	<b>1. Parois verticales intérieures</b>
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	<b>2. Planchers et plafonds</b>
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	<b>4. Eléments extérieurs</b>
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



## M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
<b>combles</b>												
Vol 37 (combles 39)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S49						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 37 (combles 39)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S50						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 37 (combles 39)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S51						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 38 (combles 43)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S52						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 38 (combles 43)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S53						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 38 (combles 43)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S54						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 39 (combles 47)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S55						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



combles												
Vol 39 (combles 47)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S56						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 39 (combles 47)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S57						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 40 (combles 51)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S58						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 40 (combles 51)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S59						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 40 (combles 51)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S60						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 37 (combles 39)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	sur cheminée	P28	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 37 (combles 39)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	sur cheminée	P28	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
PC Cage 39												
Vol 17 (PC RDC) - Vol 18 (PC R+2) - Vol 19 (PC R+1) - Vol 20 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S151 - S152 - S153 - S154	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous face escalier + palier	P11	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S261	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Cloisonnement gaines technique RDC	P18	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	



PC Cage 39												
Vol 17 (PC RDC) - Vol 18 (PC R+2) - Vol 19 (PC R+1) - Vol 20 (PC R+3) - Vol 21 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S268 - S269 - S270 - S271 - S272	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	mur fond gainé technique	P19	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S315	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dernier étage	P23	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S43						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 21 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S44						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
PC Cage 43												
Vol 22 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S19						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier + palier	P11	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 25 (PC R+3) - Vol 24 (PC R+1) - Vol 22 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S148 - S149 - S150	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous face escalier + palier	P11	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	Cloisonnement gaines technique RDC	P18	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P18	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Cloisonnement gaines technique RDC	P18	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	mur fond gainé technique	P19	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (PC R+1) - Vol 25 (PC R+3) - Vol 26 (PC R+4) - Vol 22 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S264 - S265 - S266 - S267	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	mur fond gainé technique	P19	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	



PC Cage 43												
Vol 26 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Plafond dernier étage	P23	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
<b>Vol 26 (PC R+4)</b>	<b>Conduits, canalisations et équipements</b>	<b>Conduit air</b>	<b>Conduit en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S21</b>						<b>Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage</b>	<b>EP</b>
PC Cage 47												
Vol 27 (PC RDC) - Vol 28 (PC R+2) - Vol 29 (PC R+1) - Vol 30 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S155 - S156 - S157 - S158	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous face escalier + palier	P11	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S262	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Cloisonnement gaines technique RDC	P18	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (PC RDC) - Vol 28 (PC R+2) - Vol 29 (PC R+1) - Vol 31 (PC R+4) - Vol 30 (PC R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S273 - S274 - S275 - S276 - S277	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	mur fond gaine technique	P19	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 31 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S22	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dernier étage	P23	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
<b>Vol 27 (PC RDC)</b>	<b>Conduits, canalisations et équipements</b>	<b>Conduit air</b>	<b>Conduit en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S45</b>						<b>Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage</b>	<b>EP</b>
<b>Vol 31 (PC R+4)</b>	<b>Conduits, canalisations et équipements</b>	<b>Conduit air</b>	<b>Conduit en fibres-ciment</b>	<b>B</b>	<b>S46</b>						<b>Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage</b>	<b>EP</b>
PC Cage 51												
Vol 32 (PC RDC) - Vol 34 (PC R+2) - Vol 33 (PC R+1) - Vol 35 (PC R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S159 - S160 - S161 - S162	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sous face escalier + palier	P11	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 32 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S263	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Cloisonnement gaines technique RDC	P18	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	



PC Cage 51												
Vol 32 (PC RDC) - Vol 34 (PC R+2) - Vol 33 (PC R+1) - Vol 35 (PC R+3) - Vol 36 (PC R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S278 - S279 - S280 - S281 - S282	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	mur fond gaine technique	P19	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (PC R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S316	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Plafond dernier étage	P23	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 32 (PC RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S47						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 36 (PC R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S48						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 34 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier + palier	P32	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (PC R+3) - Vol 33 (PC R+1) - Vol 32 (PC RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S321 - S322 - S323	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P32	sous face escalier + palier	P32	Enduit plâtre	Négatif	Négatif sur analyse	
Plan masse - Toiture												
Vol 42 (Plan masse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S23						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 42 (Plan masse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S66						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Sous sol 39												
Vol 4 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S1	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous sol 39												
Vol 1 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S2	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S4						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S5	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S6						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 4 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S110	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Calorifugeage	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S113	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	sous face escalier brut	P6	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (local technique) - Vol 4 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S117 - S118	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous sol 43												
Vol 8 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S7						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Sous sol 43												
Vol 5 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S8						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 6 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S9						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 5 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S10	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 6 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S11	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5	Réalisation d'un prélèvement	laine + tresse + carton + enduit	P5	Calorifugeage	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Calorifugeage	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P6	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier brut	P6	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	Plafond brut	P7	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (local technique)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S116	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Sous sol 47												
Vol 12 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S111	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Calorifugeage	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S114	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	sous face escalier brut	P6	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (dégagements) - Vol 10 (local technique)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S119 - S120	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol 47												
Vol 9 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S24						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 11 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S25						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 9 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S26	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 11 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S27	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 12 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S28						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Sous sol 51												
Vol 16 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S112	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P5	laine + tresse + carton + enduit	P5	Calorifugeage	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 16 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S115	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	sous face escalier brut	P6	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (local technique) - Vol 16 (dégagements)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S121 - S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Plafond brut	P7	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S29	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



**Sous sol 51**

Vol 14 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S30	pénétration EU dans sol					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (VO 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S31						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 13 (VO 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S32						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S33						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (dégagements)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Conduit en fibres-ciment	B	S34						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



**N** Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

**Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :**

**Score 1** : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

**Score 2** : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

**Score 3** : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

**N-1** Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

**Produits de la liste B :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

**Score AC1** : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

**Score AC2** : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



## O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### 1. Informations Générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

### 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : [www.amiante.inrs.fr](http://www.amiante.inrs.fr)

### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

#### a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

#### b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

#### c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

#### d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).

#### e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



## P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org).



## ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol 39	Sous sol 39 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol 39	Sous sol 39 - Plan de prélèvements
	Sous sol 39	Sous sol 39 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol 43	Sous sol 43 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol 43	Sous sol 43 - Plan de prélèvements
	Sous sol 43	Sous sol 43 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol 47	Sous sol 47 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol 47	Sous sol 47 - Plan de prélèvements
	Sous sol 47	Sous sol 47 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol 51	Sous sol 51 - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol 51	Sous sol 51 - Plan de prélèvements
	Sous sol 51	Sous sol 51 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 39	PC Cage 39 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 39	PC Cage 39 - Plan de prélèvements
	PC Cage 39	PC Cage 39 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 43	PC Cage 43 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 43	PC Cage 43 - Plan de prélèvements
	PC Cage 43	PC Cage 43 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 47	PC Cage 47 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 47	PC Cage 47 - Plan de prélèvements
	PC Cage 47	PC Cage 47 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	PC Cage 51	PC Cage 51 - Plan de repérage - Actions menées
	PC Cage 51	PC Cage 51 - Plan de prélèvements
	PC Cage 51	PC Cage 51 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	combles	combles - Plan de repérage - Actions menées
	combles	combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Plan masse - Toiture	Plan masse - Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse - Toiture	Plan masse - Toiture - MPCA Toutes catégories confondues
	Plan masse - Toiture	Plan masse - Toiture - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Façades avants	Façades avants - Plan de repérage - Actions menées
	Pignons	Pignons - Plan de repérage - Actions menées
	Façades arrières	Façades arrières - Plan de repérage - Actions menées

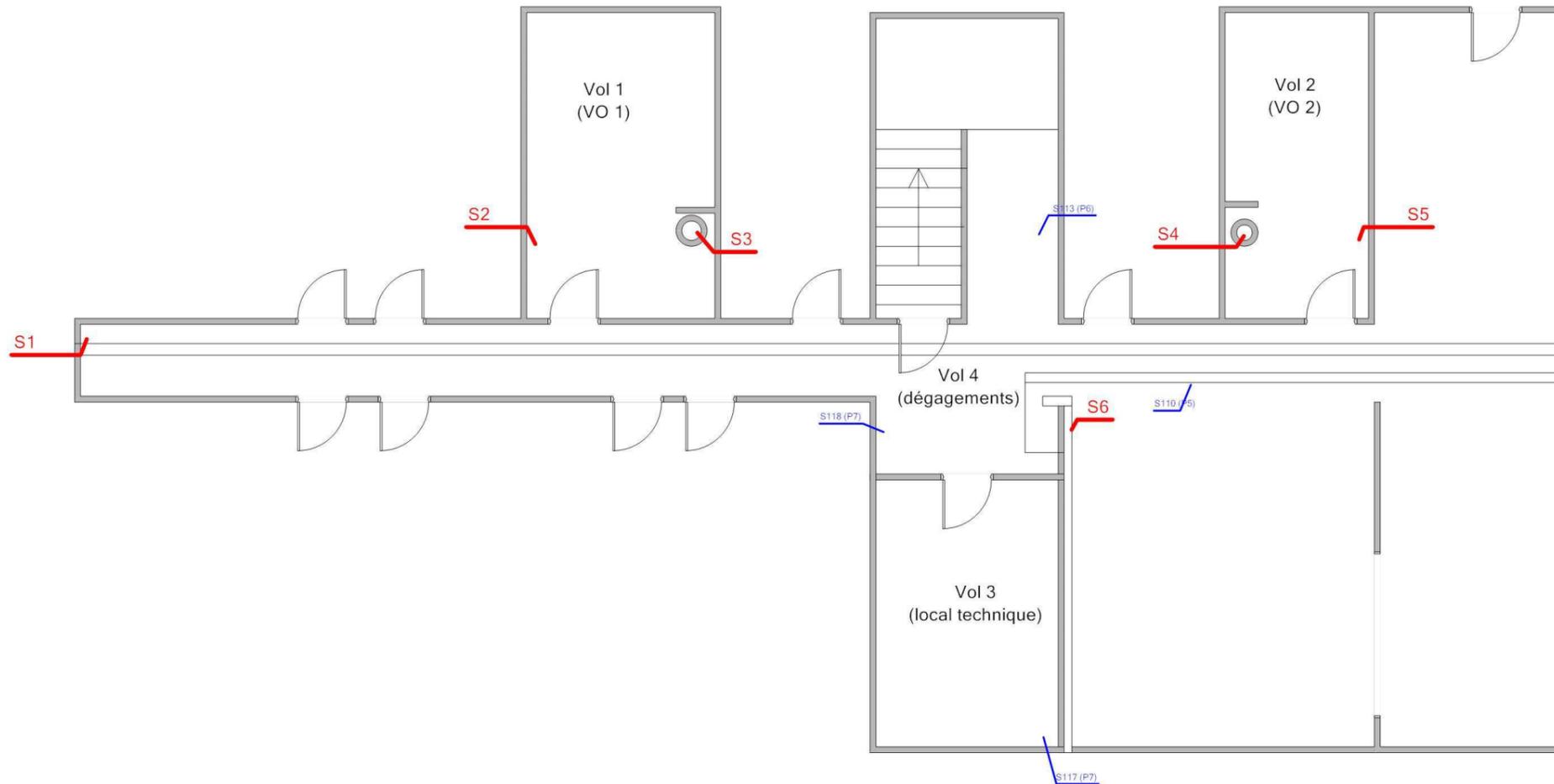


**SOUS SOL 39 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES**

Référence:  
002HD001189

Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

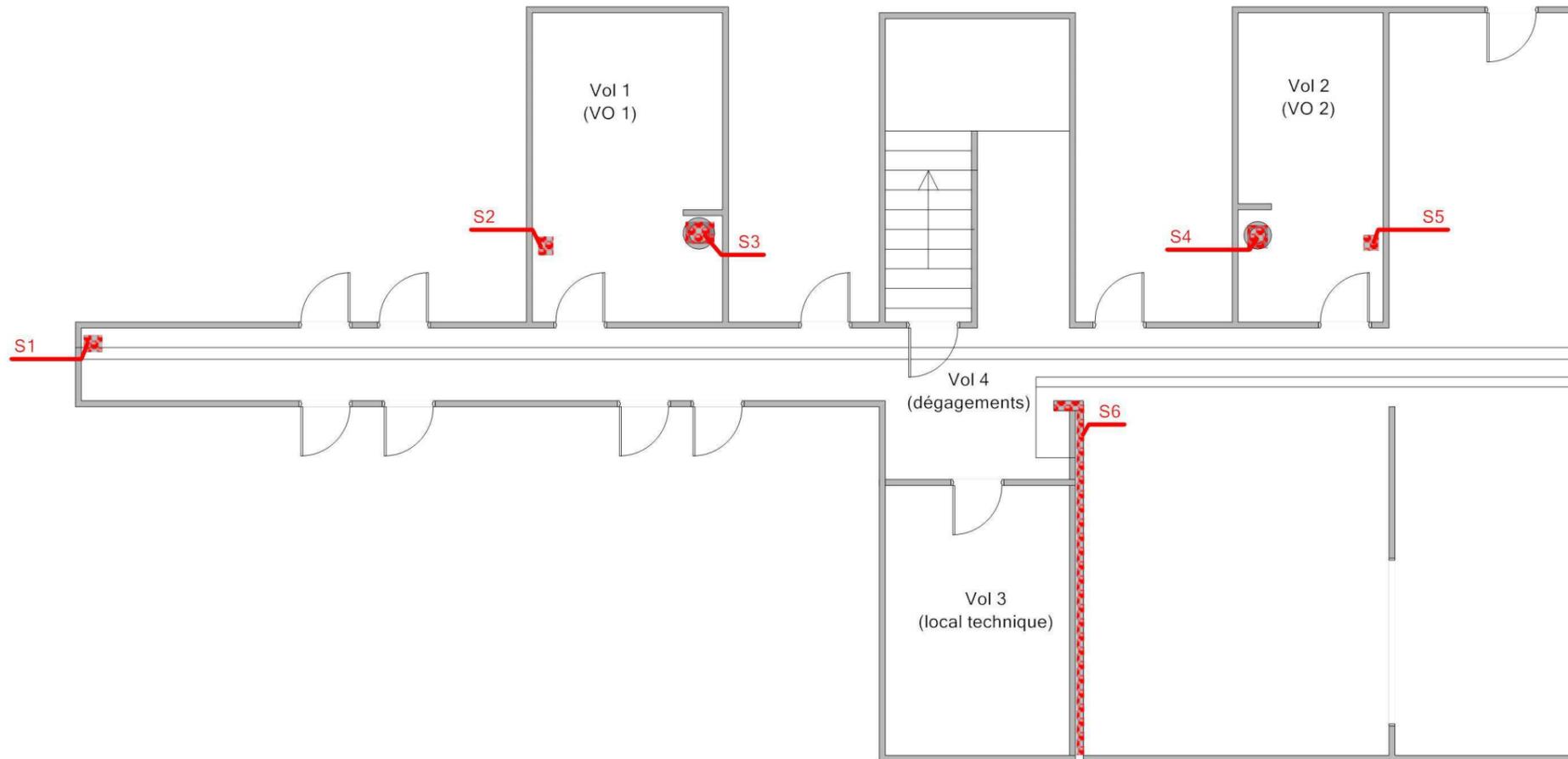


**SOUS SOL 39 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS**

Référence:  
002HD001189

Légende

	S1: Conduit en fibres-ciment
	S2: Conduit en fibres-ciment
	S5: Conduit en fibres-ciment
	S4: Conduit en fibres-ciment
	S3: Conduit en fibres-ciment
	S6: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

Désignation  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

Date intervention  
24/11/2016

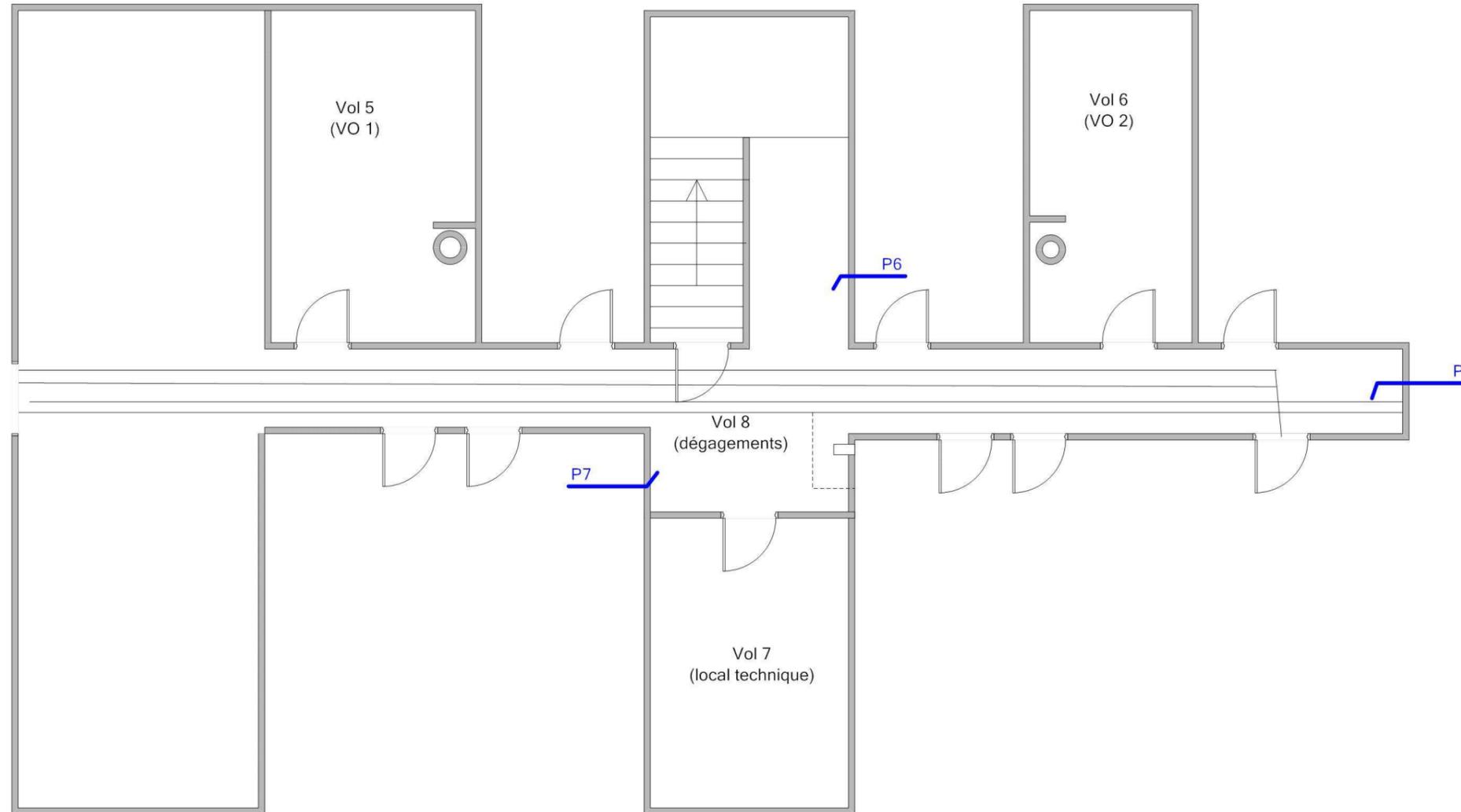
Technicien intervenant  
JOUSSELIN David



**SOUS SOL 43 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS**

Référence:  
002HD001189

Légende



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

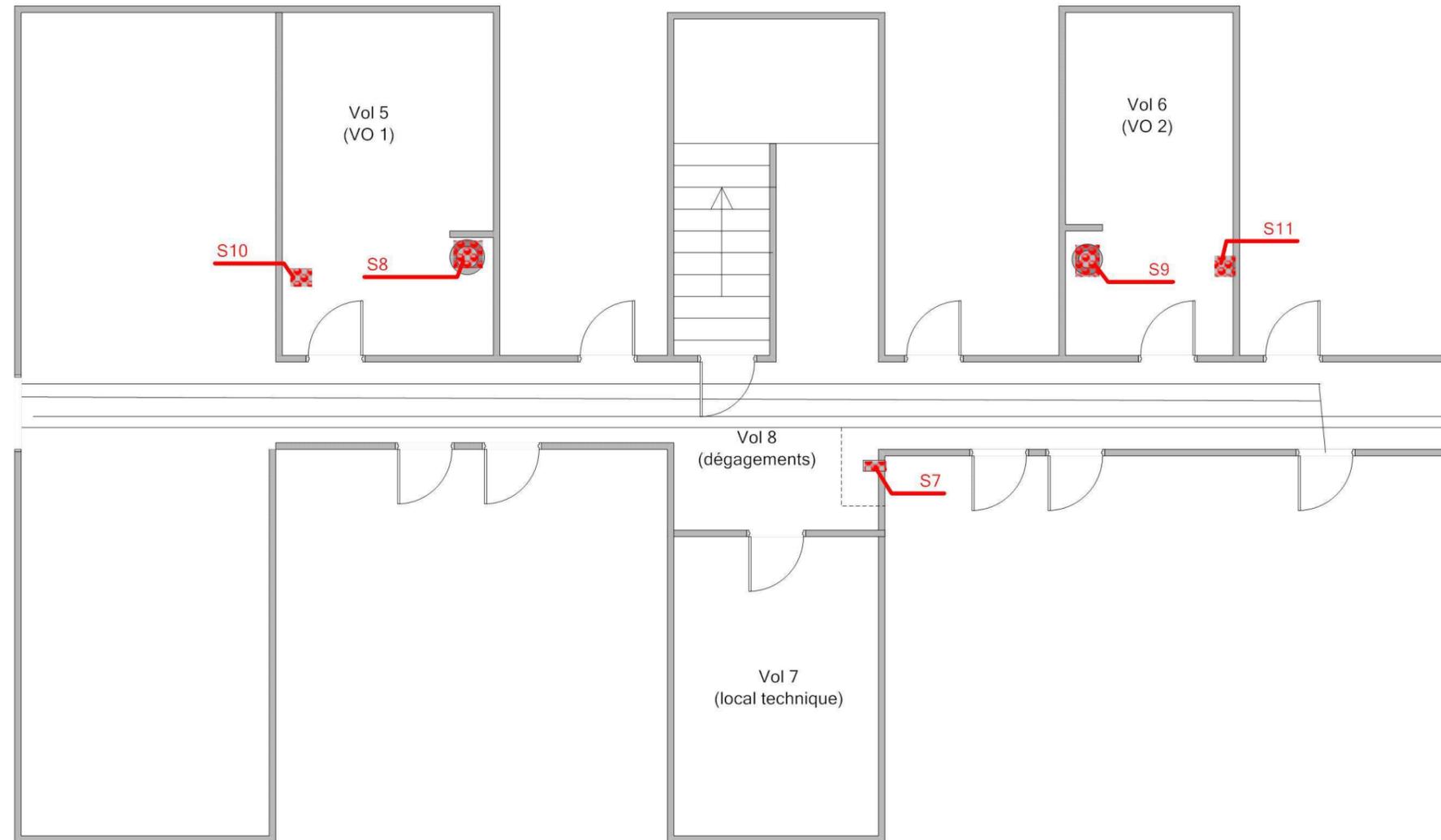
**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# SOUS SOL 43 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189



## Légende

	S9: Conduit en fibres-ciment
	S10: Conduit en fibres-ciment
	S7: Conduit en fibres-ciment
	S8: Conduit en fibres-ciment
	S11: Conduit en fibres-ciment



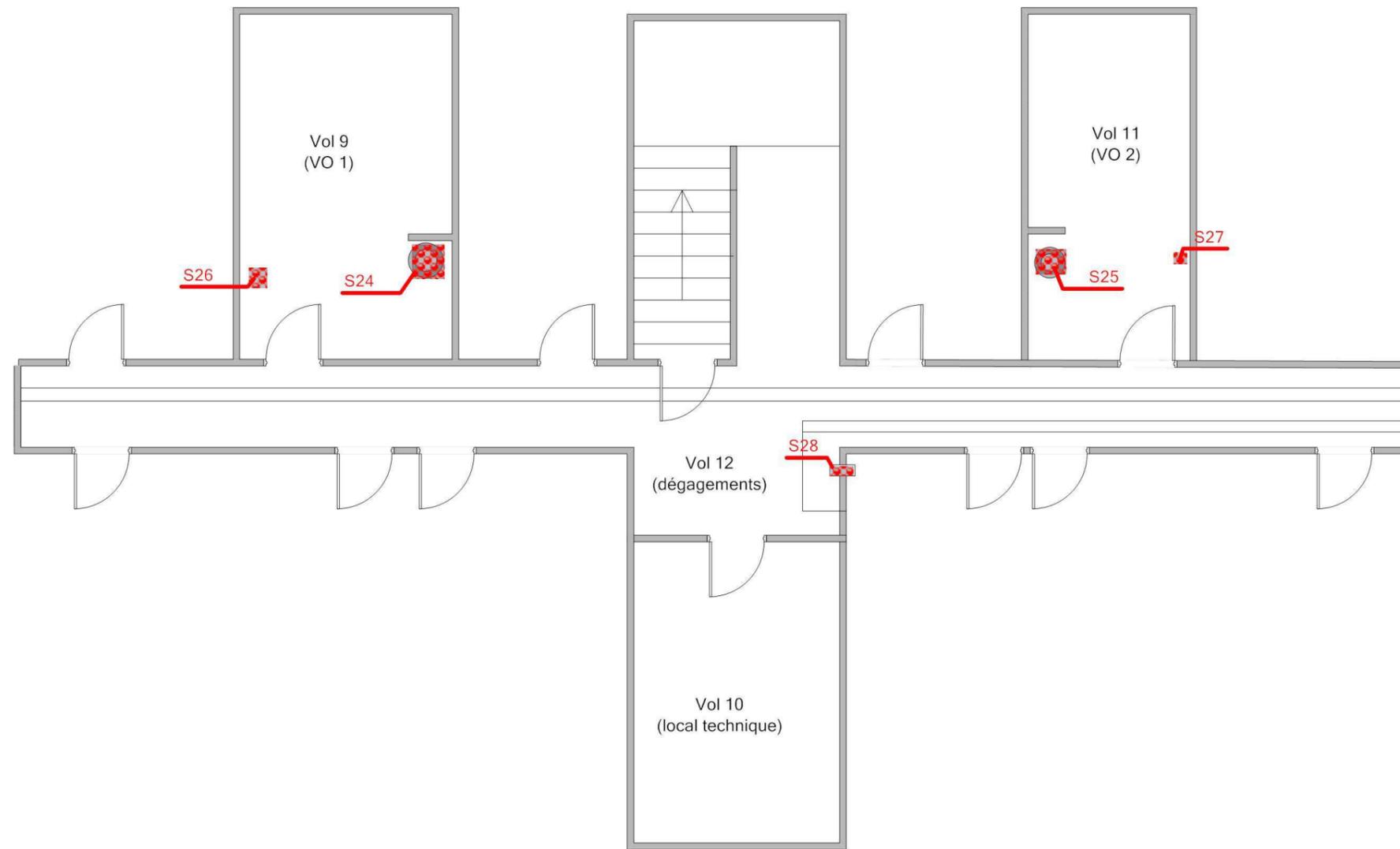
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "V" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages	24/11/2016	JOUSSELIN David





# SOUS SOL 47 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189



## Légende

	S25: Conduit en fibres-ciment
	S26: Conduit en fibres-ciment
	S27: Conduit en fibres-ciment
	S28: Conduit en fibres-ciment
	S24: Conduit en fibres-ciment

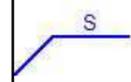
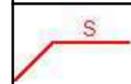


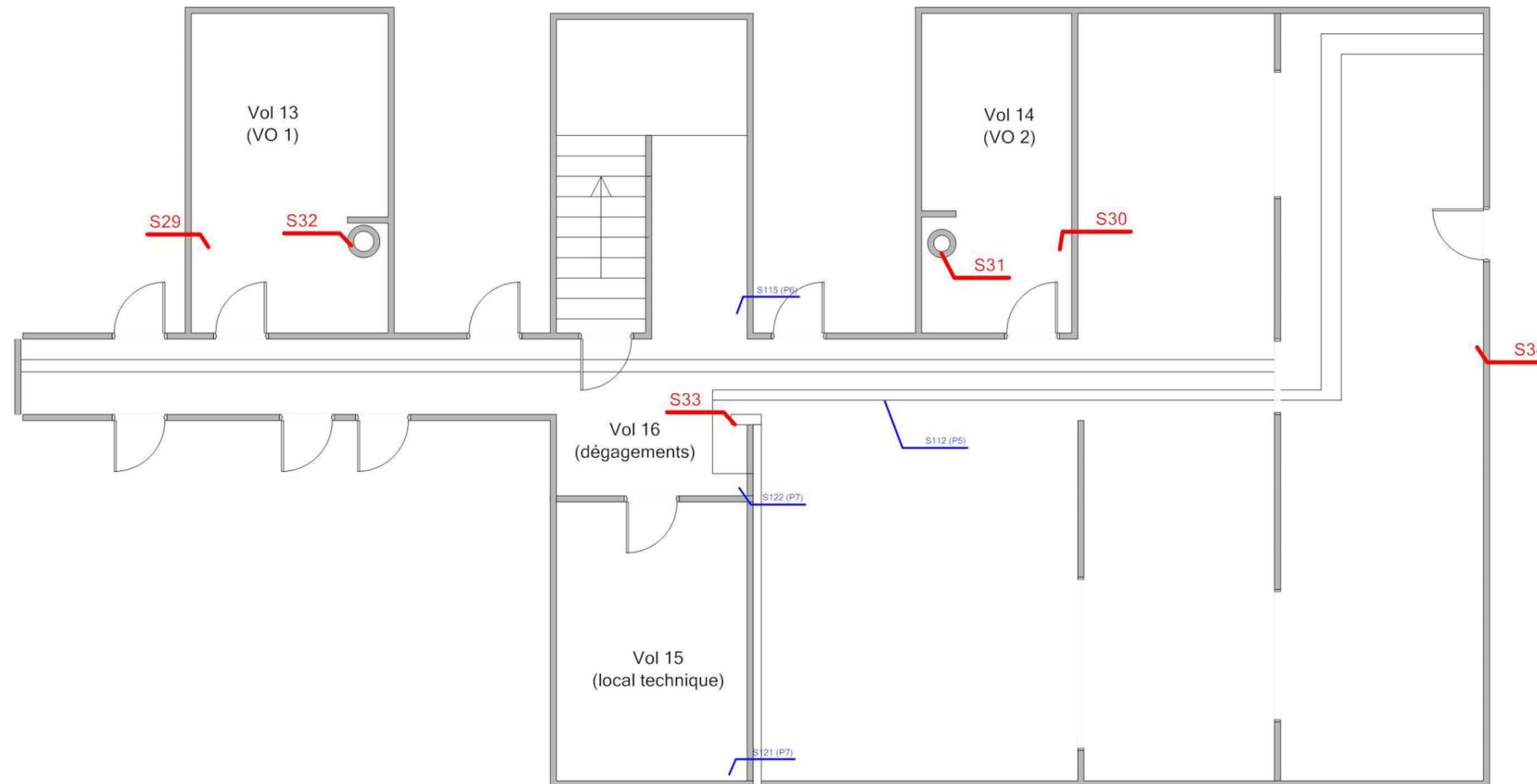
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "V" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages	24/11/2016	JOUSSELIN David

# SOUS SOL 51 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189

## Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

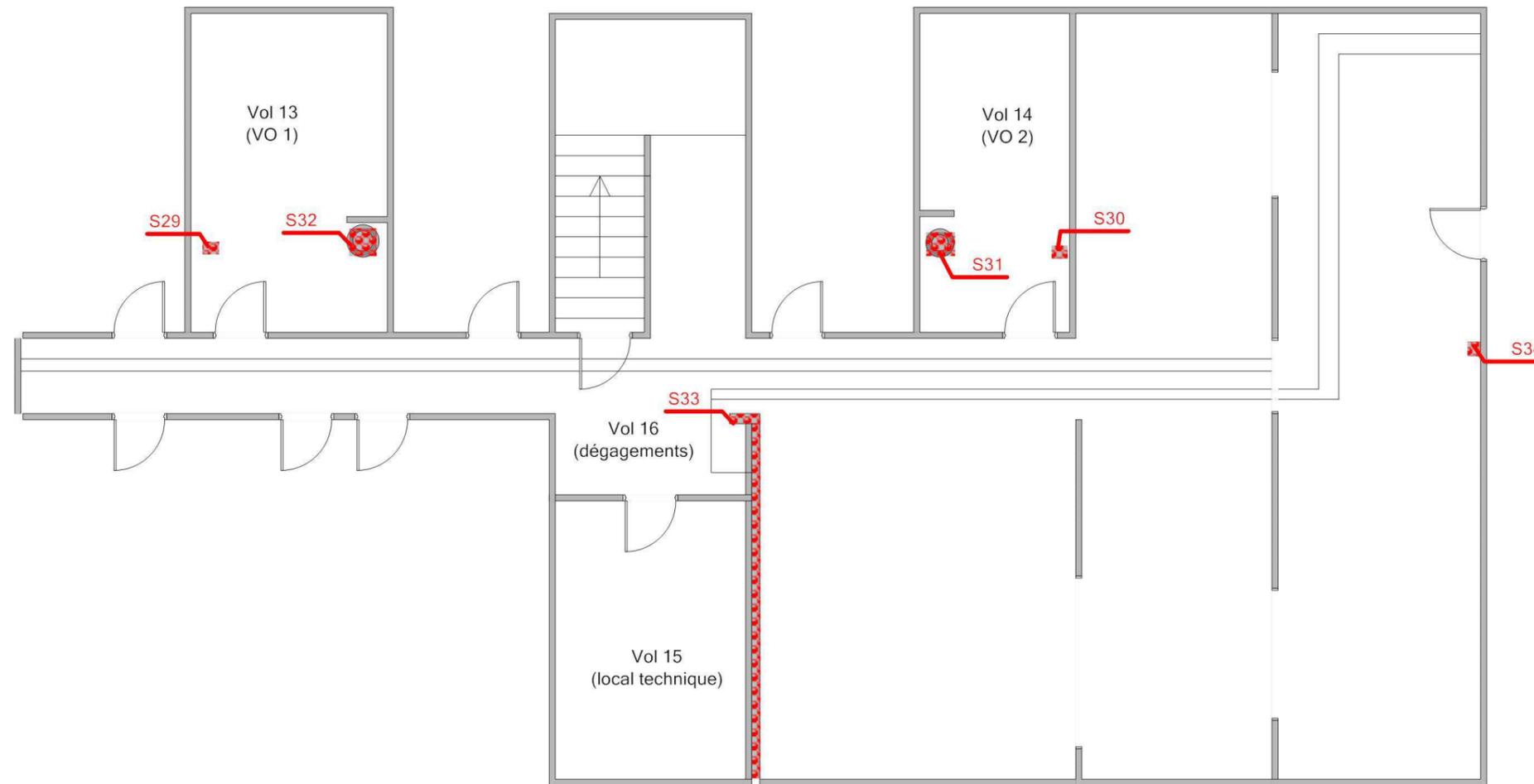
**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David



**SOUS SOL 51 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS**

Référence:  
002HD001189



Légende

	S30: Conduit en fibres-ciment
	S33: Conduit en fibres-ciment
	S31: Conduit en fibres-ciment
	S32: Conduit en fibres-ciment
	S29: Conduit en fibres-ciment
	S34: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

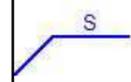
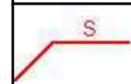
**Date intervention**  
24/11/2016

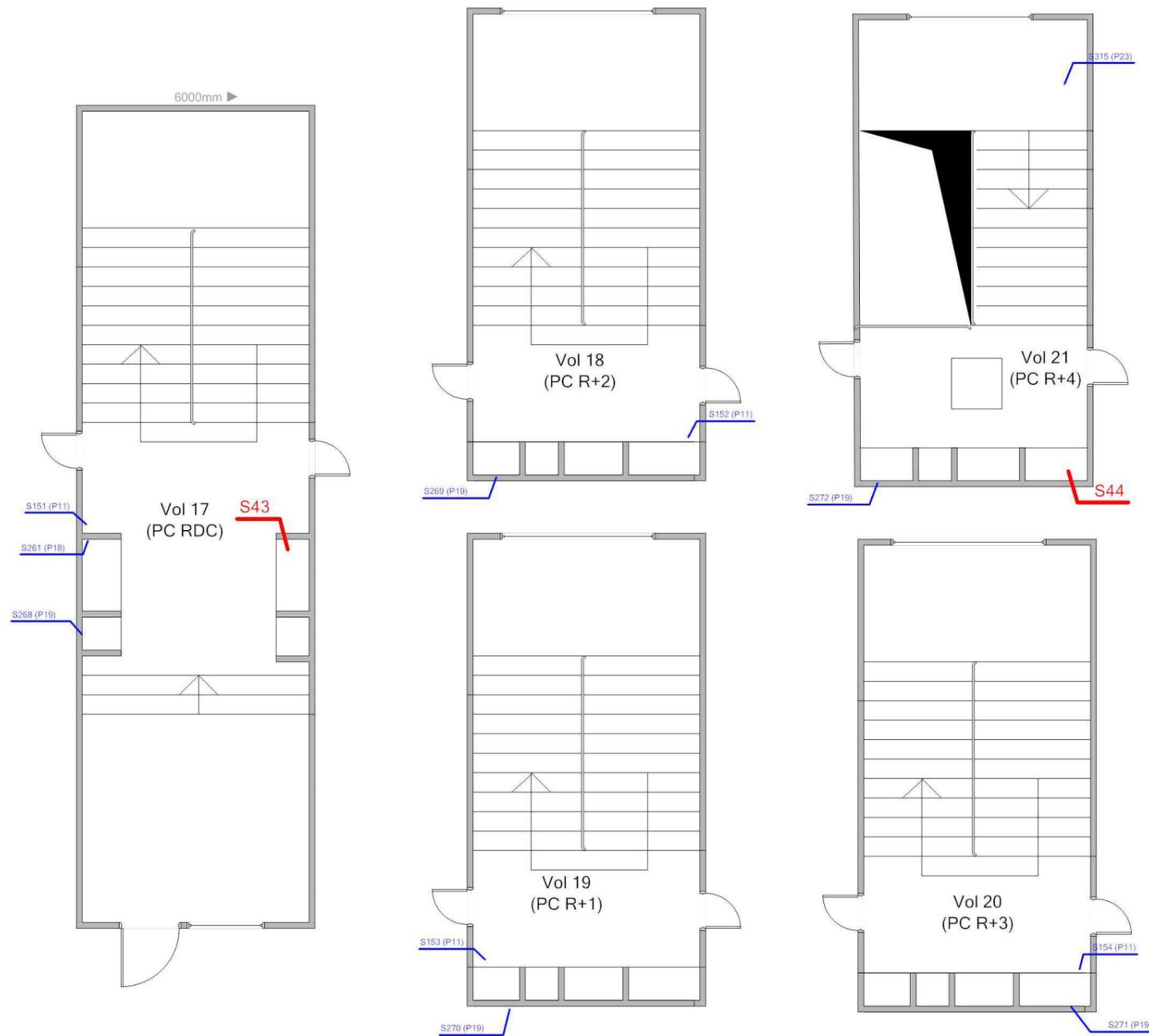
**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 39 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189

## Légende

	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 39 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:  
002HD001189

Légende



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

**PC CAGE 39 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS**

Référence:  
002HD001189

Légende

	S44: Conduit en fibres-ciment
	S43: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

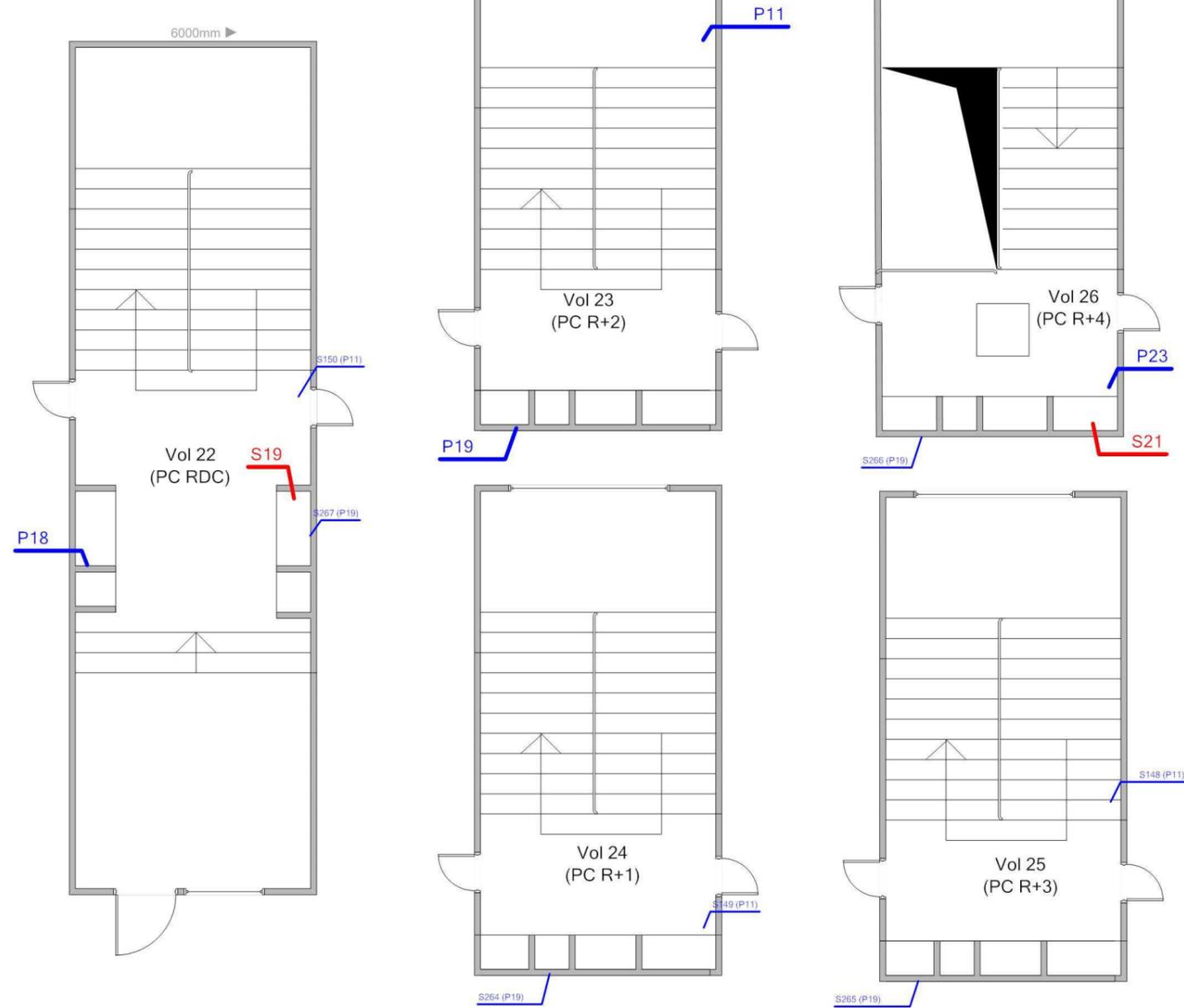
**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 43 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189



## Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

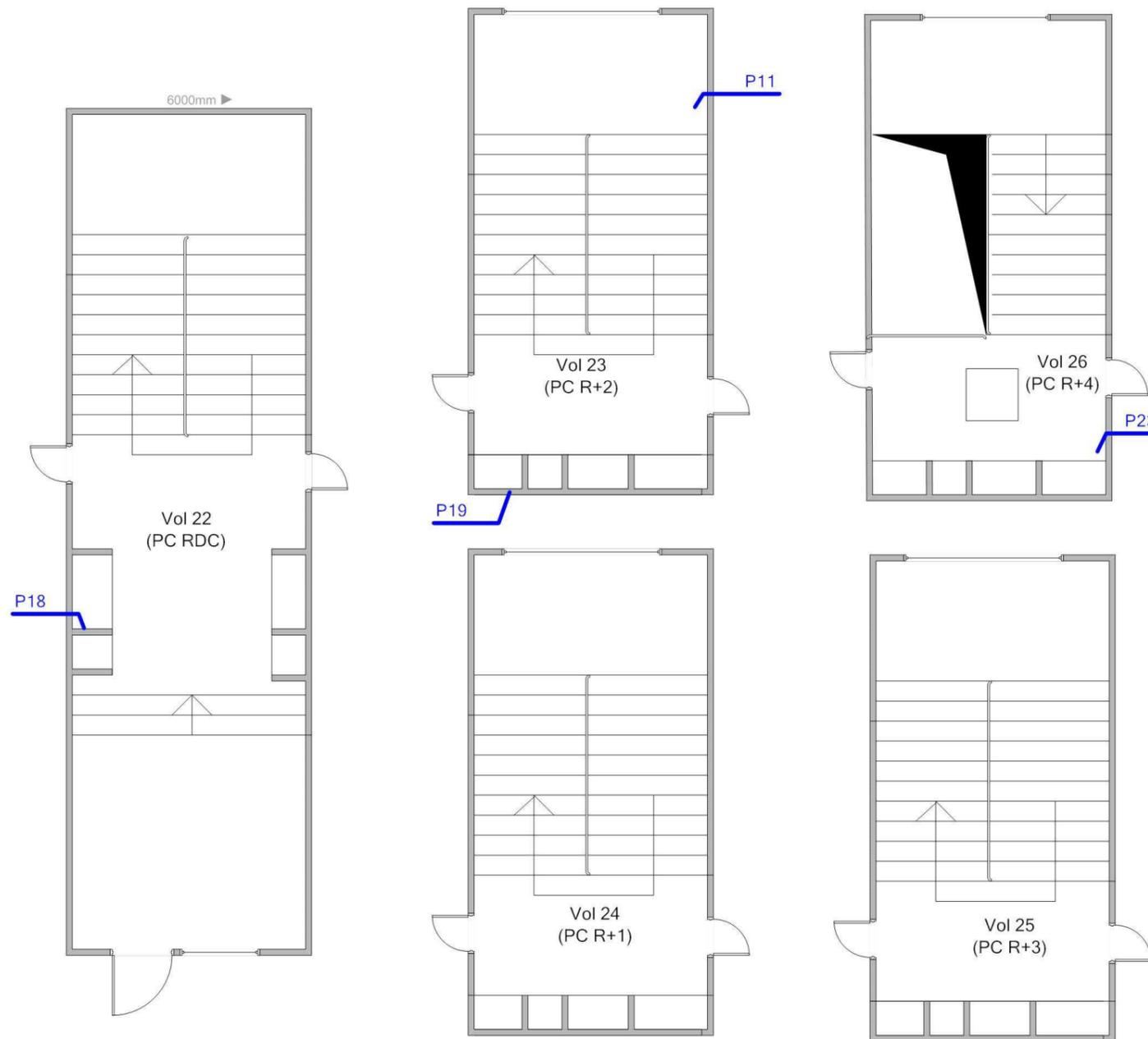
**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 43 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:  
002HD001189

## Légende



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 43 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189

## Légende

	S21: Conduit en fibres-ciment
	S19: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

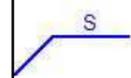
**Date intervention**  
24/11/2016

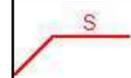
**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

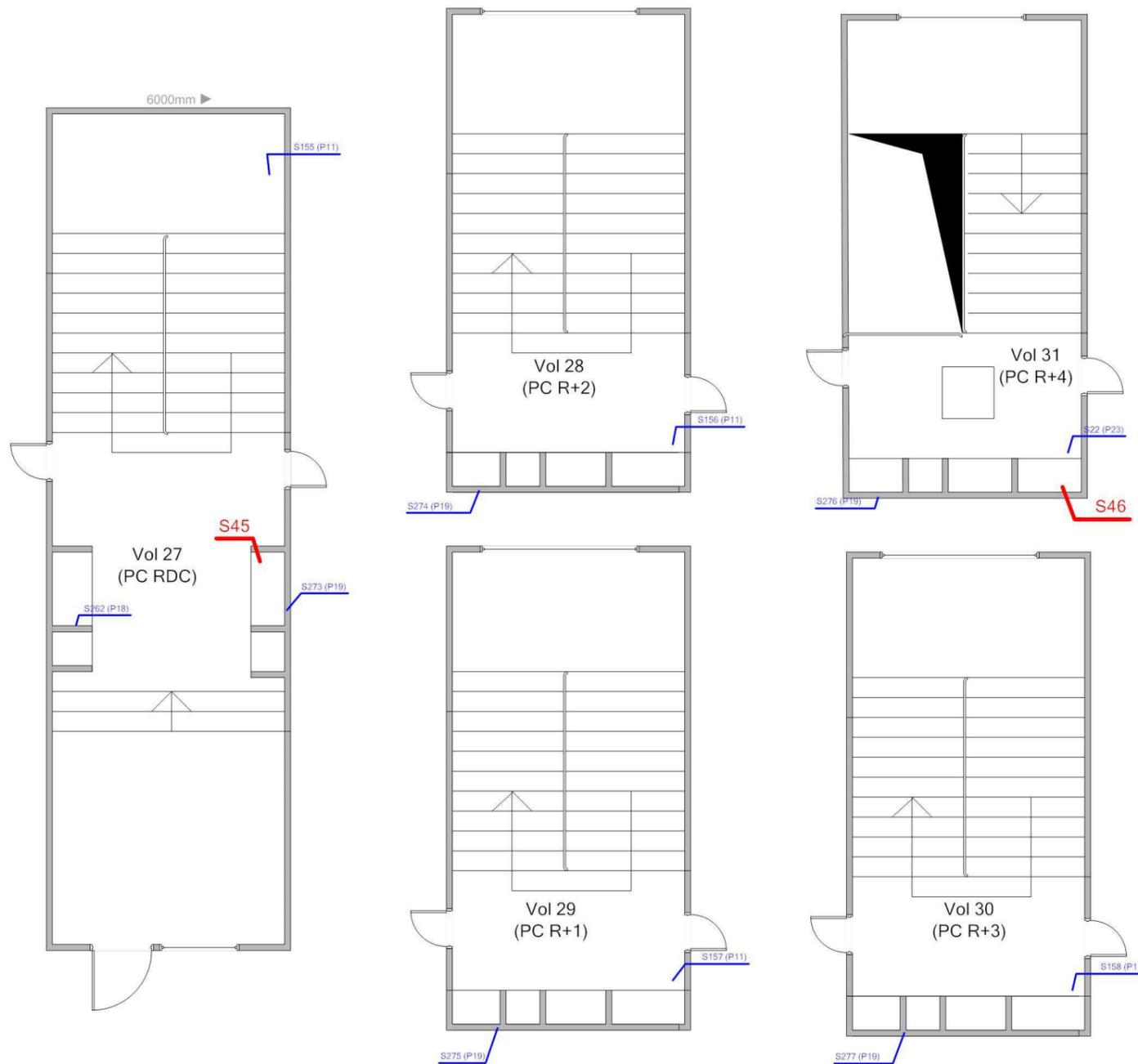
# PC CAGE 47 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189

## Légende

 Localisation d'un sondage négatif

 Localisation d'un sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

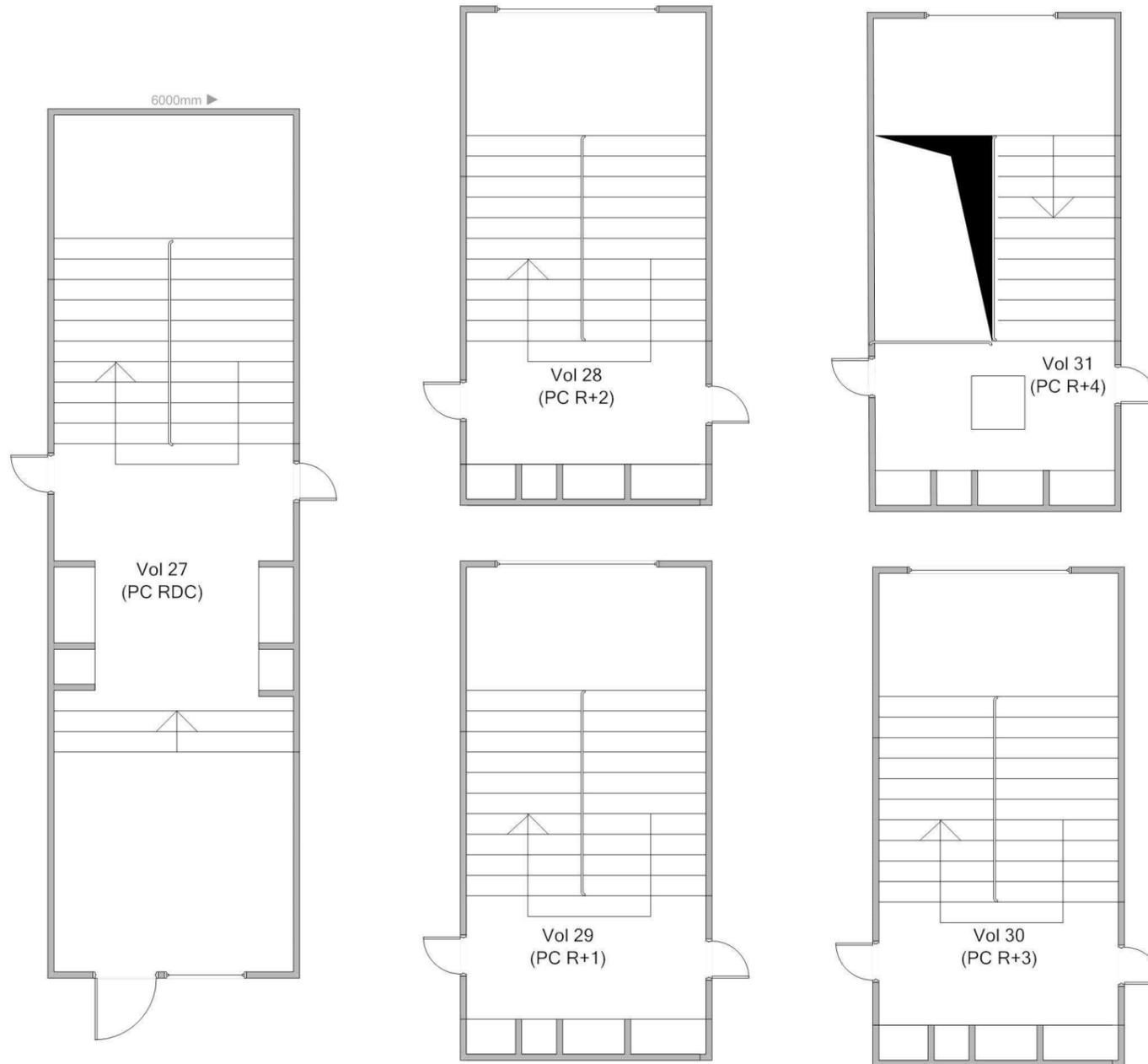
**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

PC CAGE 47 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:  
002HD001189

Légende



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 47 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189

## Légende

	S46: Conduit en fibres-ciment
	S45: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

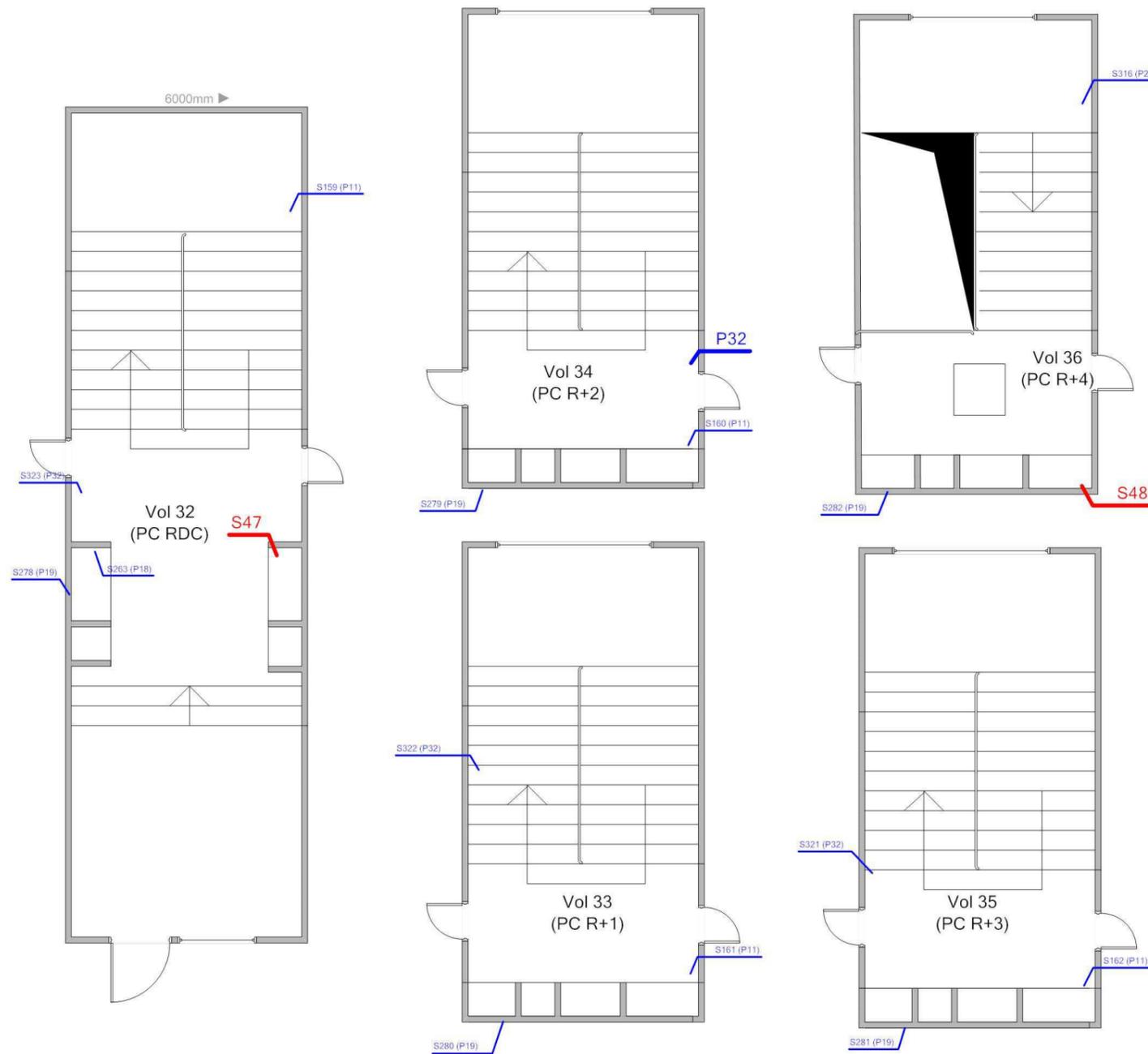
**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 51 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189



## Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

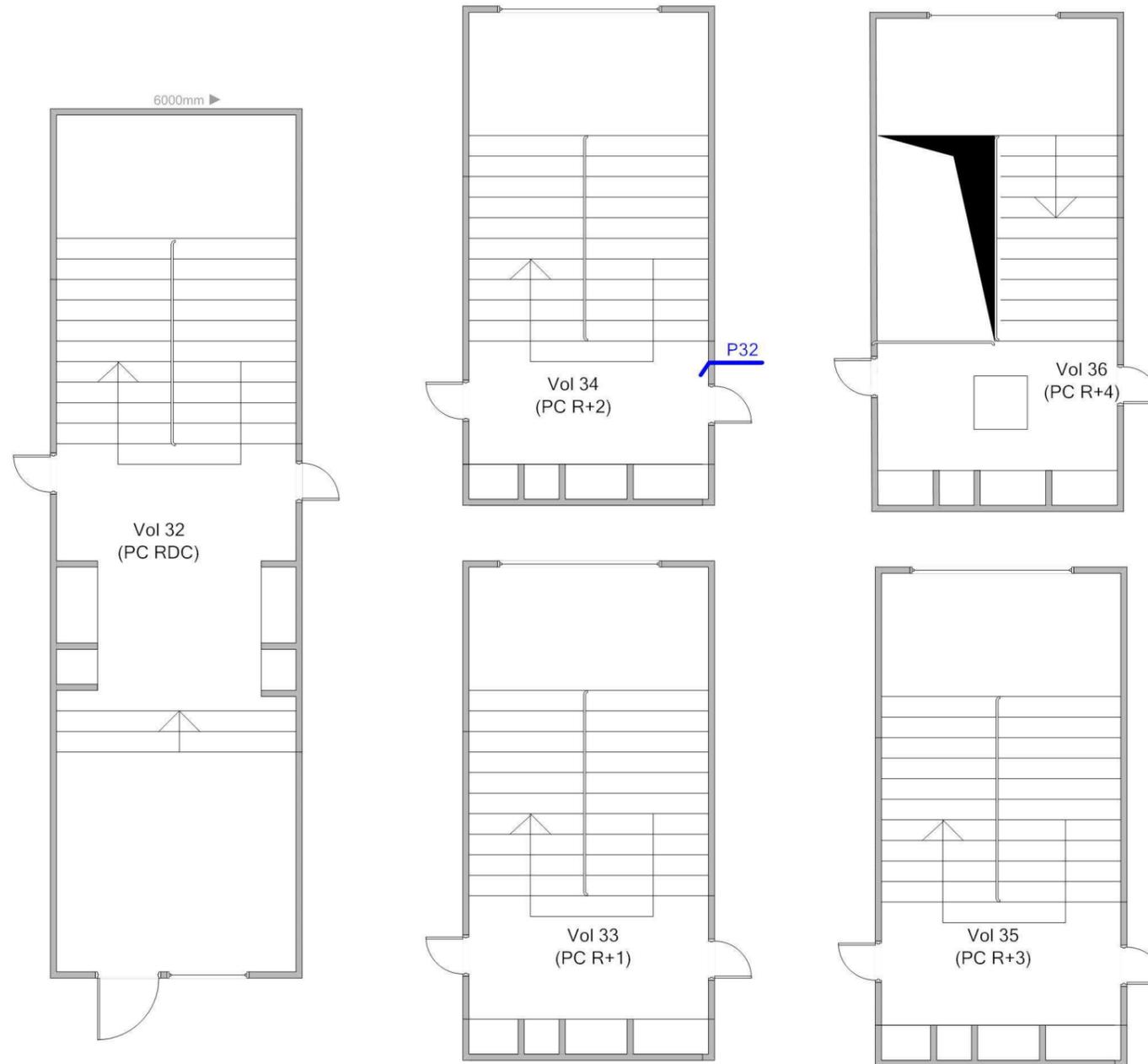
**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 51 - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:  
002HD001189

Légende



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# PC CAGE 51 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189

## Légende

	S47: Conduit en fibres-ciment
	S48: Conduit en fibres-ciment

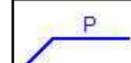
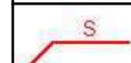


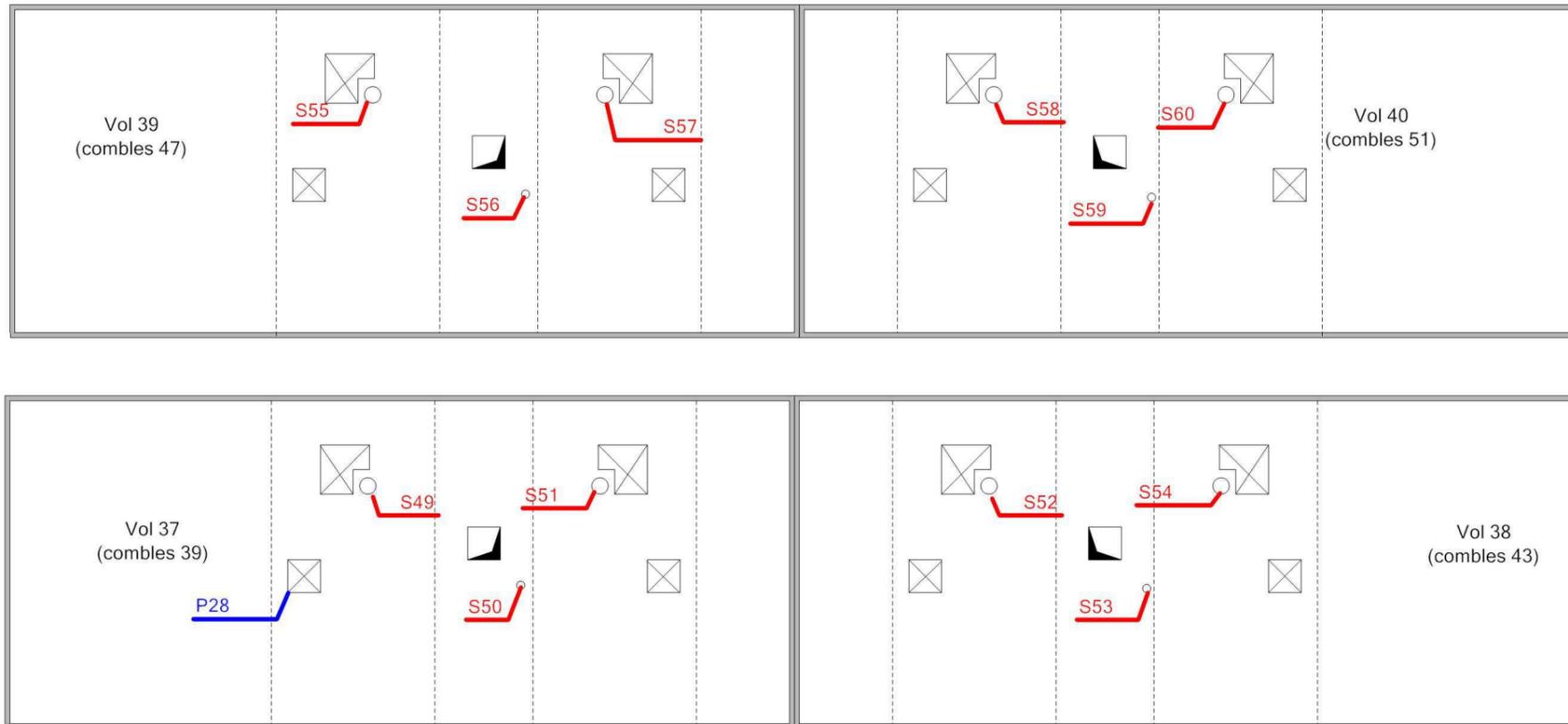
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "V" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages	24/11/2016	JOUSSELIN David

# COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002HD001189

## Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage positif



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

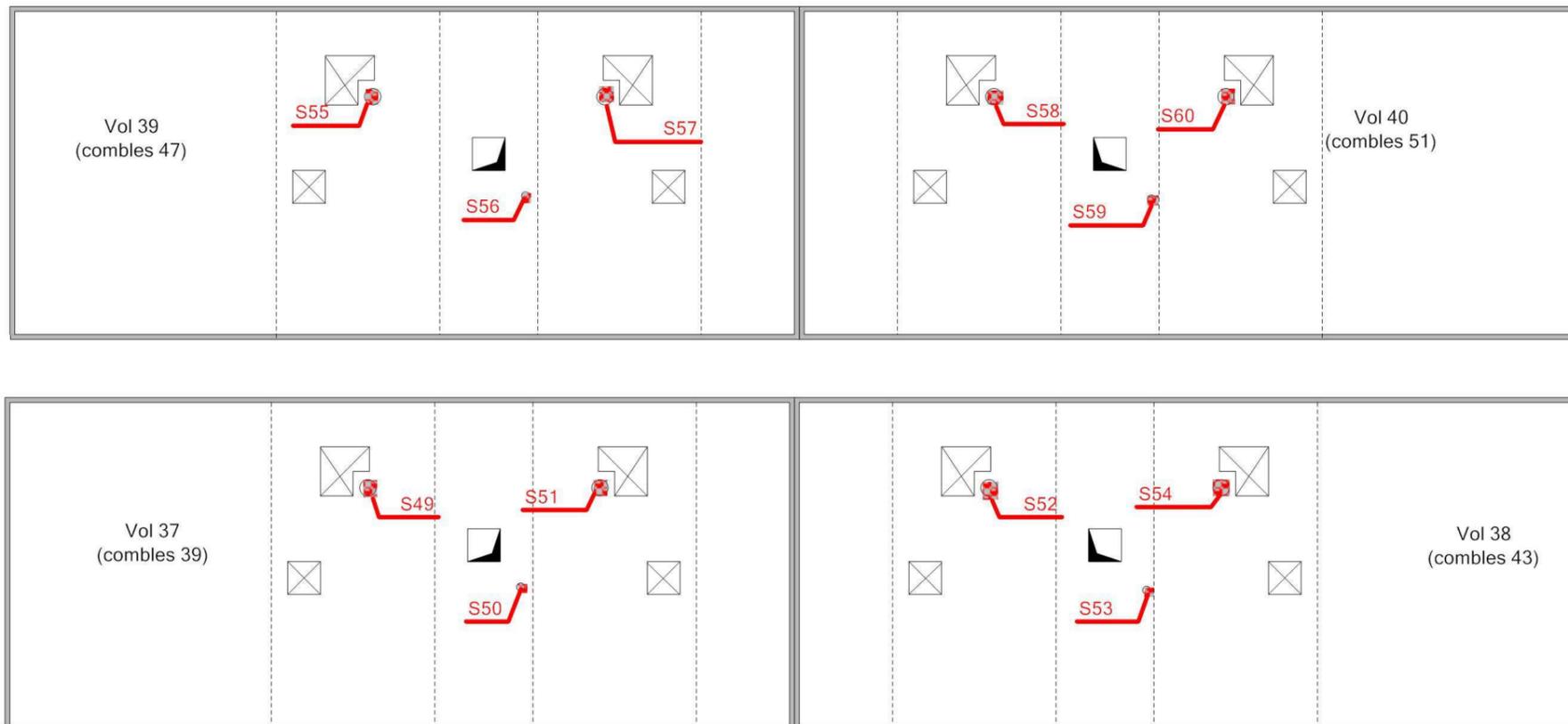
**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

# COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:  
002HD001189

## Légende

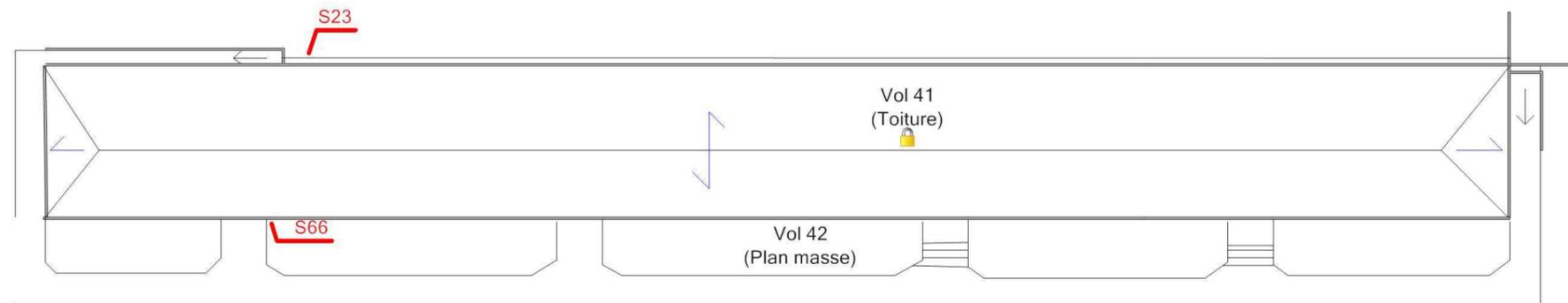
	S53: Conduit en fibres-ciment
	S57: Conduit en fibres-ciment
	S54: Conduit en fibres-ciment
	S51: Conduit en fibres-ciment
	S56: Conduit en fibres-ciment
	S58: Conduit en fibres-ciment
	S52: Conduit en fibres-ciment
	S50: Conduit en fibres-ciment
	S49: Conduit en fibres-ciment
	S55: Conduit en fibres-ciment
	S60: Conduit en fibres-ciment
	S59: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
ST NICOLAS "V" 53000 LAVAL	Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages	24/11/2016	JOUSSELIN David

Légende

	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

Désignation  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

Date intervention  
24/11/2016

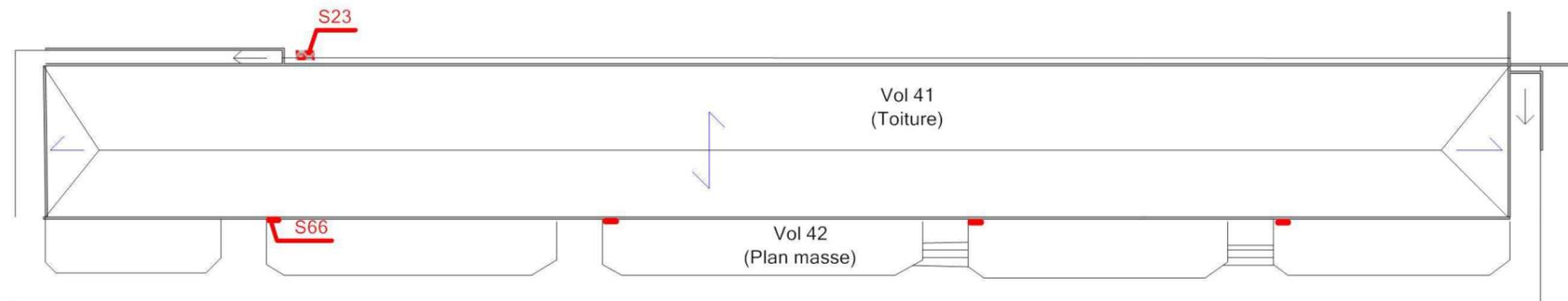
Technicien intervenant  
JOUSSELIN David

**PLAN MASSE - TOITURE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES**

Référence:  
002HD001189

Légende

	S66: Conduit en fibres-ciment
	S23: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

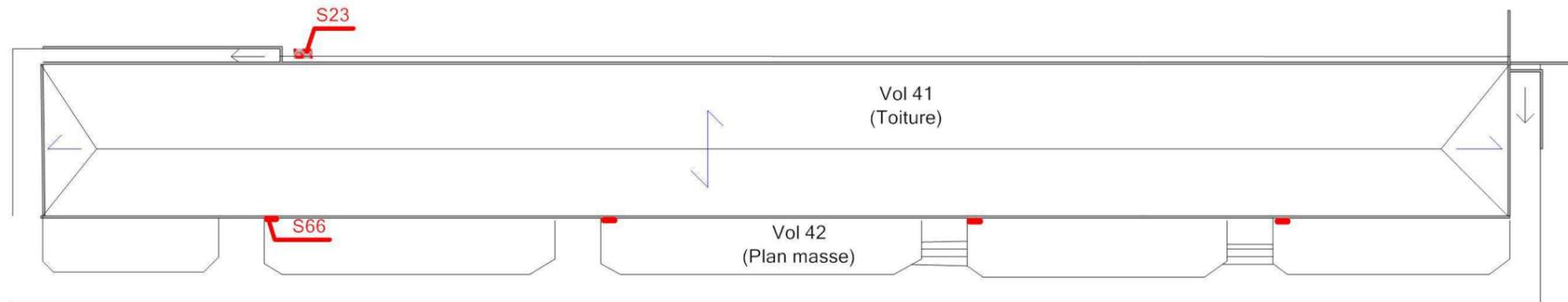
**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David

**PLAN MASSE - TOITURE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS**

Référence:  
002HD001189

Légende

	S66: Conduit en fibres-ciment
	S23: Conduit en fibres-ciment



**Adresse du bien**  
ST NICOLAS "V"  
53000 LAVAL

**Désignation**  
Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages

**Date intervention**  
24/11/2016

**Technicien intervenant**  
JOUSSELIN David







## ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HD001189 n°28 - 1 (P28)	combles - Vol 37 (combles 39)	Prélevement
002HD001189 n°28 - 2 (P28)	combles - Vol 37 (combles 39)	Prélevement
S49 - 1 (S49)	combles - Vol 37 (combles 39)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S50 - 1 (S50)	combles - Vol 37 (combles 39)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S51 - 1 (S51)	combles - Vol 37 (combles 39)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S52 - 1 (S52)	combles - Vol 38 (combles 43)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S53 - 1 (S53)	combles - Vol 38 (combles 43)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S54 - 1 (S54)	combles - Vol 38 (combles 43)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S55 - 1 (S55)	combles - Vol 39 (combles 47)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S56 - 1 (S56)	combles - Vol 39 (combles 47)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S57 - 1 (S57)	combles - Vol 39 (combles 47)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S58 - 1 (S58)	combles - Vol 40 (combles 51)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S59 - 1 (S59)	combles - Vol 40 (combles 51)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S60 - 1 (S60)	combles - Vol 40 (combles 51)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S43 - 1 (S43)	PC Cage 39 - Vol 17 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S44 - 1 (S44)	PC Cage 39 - Vol 21 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S19 - 1 (S19)	PC Cage 43 - Vol 22 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002HD001189 n°11 - 1 (P11)	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	Prélevement
002HD001189 n°11 - 2 (P11)	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	Prélevement
002HD001189 n°18 - 1 (P18)	PC Cage 43 - Vol 22 (PC RDC)	Prélevement
002HD001189 n°18 - 2 (P18)	PC Cage 43 - Vol 22 (PC RDC)	Prélevement
002HD001189 n°19 - 1 (P19)	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	Prélevement
002HD001189 n°19 - 2 (P19)	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	Prélevement
002HD001189 n°23 - 1 (P23)	PC Cage 43 - Vol 26  (PC R+4)	Prélevement
S21 - 1 (S21)	PC Cage 43 - Vol 26  (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S45 - 1 (S45)	PC Cage 47 - Vol 27 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S46 - 1 (S46)	PC Cage 47 - Vol 31 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S47 - 1 (S47)	PC Cage 51 - Vol 32 (PC RDC)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S48 - 1 (S48)	PC Cage 51 - Vol 36 (PC R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002HD001189 n°32 - 1 (P32)	PC Cage 51 - Vol 34 (PC R+2)	Prélevement
002HD001189 n°32 - 2 (P32)	PC Cage 51 - Vol 34 (PC R+2)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S23 - 1 (S23)	Plan masse - Toiture - Vol 42 (Plan masse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S1 - 1 (S1)	Sous sol 39 - Vol 4 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S2 - 1 (S2)	Sous sol 39 - Vol 1  (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S3 - 1 (S3)	Sous sol 39 - Vol 1  (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S4 - 1 (S4)	Sous sol 39 - Vol 2  (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S5 - 1 (S5)	Sous sol 39 - Vol 2  (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S6 - 1 (S6)	Sous sol 39 - Vol 4 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S7 - 1 (S7)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S8 - 1 (S8)	Sous sol 43 - Vol 5  (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S9 - 1 (S9)	Sous sol 43 - Vol 6  (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S10 - 1 (S10)	Sous sol 43 - Vol 5  (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S11 - 1 (S11)	Sous sol 43 - Vol 6  (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002HD001189 n°5 - 1 (P5)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement
002HD001189 n°5 - 2 (P5)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement
002HD001189 n°6 - 1 (P6)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement
002HD001189 n°6 - 2 (P6)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement
002HD001189 n°7 - 1 (P7)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement
002HD001189 n°7 - 2 (P7)	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002HD001189 n°24 - 1 (S25)	Sous sol 47 - Vol 11  (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



Référence	Localisation	Action
S24 - 1 (S24)	Sous sol 47 - Vol 9 (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S25 - 2 (S25)	Sous sol 47 - Vol 11 (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S26 - 1 (S26)	Sous sol 47 - Vol 9 (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S28 - 1 (S28)	Sous sol 47 - Vol 12 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S27 - 1 (S27)	Sous sol 47 - Vol 11 (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S29 - 1 (S29)	Sous sol 51 - Vol 13 (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S32 - 1 (S32)	Sous sol 51 - Vol 13 (VO 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S33 - 1 (S33)	Sous sol 51 - Vol 16 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S30 - 1 (S30)	Sous sol 51 - Vol 14 (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S31 - 1 (S31)	Sous sol 51 - Vol 14 (VO 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S34 - 1 (S34)	Sous sol 51 - Vol 16 (dégagements)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



002HD001189 n°24 - 1 (S25)



S23 - 1 (S23)



S24 - 1 (S24)



S25 - 2 (S25)



S26 - 1 (S26)



S28 - 1 (S28)



S27 - 1 (S27)



S29 - 1 (S29)



S32 - 1 (S32)



S33 - 1 (S33)



S30 - 1 (S30)



S31 - 1 (S31)



S34 - 1 (S34)



S47 - 1 (S47)



S48 - 1 (S48)



S43 - 1 (S43)



S45 - 1 (S45)



S44 - 1 (S44)



S46 - 1 (S46)



S1 - 1 (S1)



S2 - 1 (S2)



S3 - 1 (S3)



S4 - 1 (S4)



S5 - 1 (S5)



S6 - 1 (S6)



S7 - 1 (S7)



S8 - 1 (S8)



S9 - 1 (S9)



S10 - 1 (S10)



S11 - 1 (S11)



002HD001189 n°5 - 1 (P5)



002HD001189 n°5 - 2 (P5)



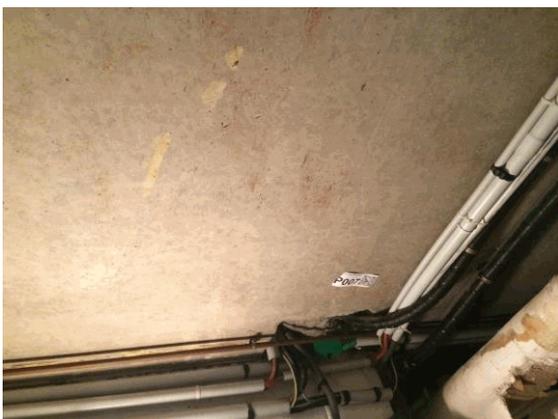
002HD001189 n°6 - 1 (P6)



002HD001189 n°6 - 2 (P6)



002HD001189 n°7 - 1 (P7)



002HD001189 n°7 - 2 (P7)



S19 - 1 (S19)



002HD001189 n°11 - 1 (P11)



002HD001189 n°11 - 2 (P11)



002HD001189 n°18 - 1 (P18)



002HD001189 n°18 - 2 (P18)



002HD001189 n°19 - 1 (P19)



002HD001189 n°19 - 2 (P19)



002HD001189 n°23 - 1 (P23)



S21 - 1 (S21)



002HD001189 n°28 - 1 (P28)



002HD001189 n°28 - 2 (P28)



S49 - 1 (S49)



S50 - 1 (S50)



S51 - 1 (S51)



S52 - 1 (S52)



S53 - 1 (S53)



S54 - 1 (S54)



S55 - 1 (S55)



S56 - 1 (S56)



S57 - 1 (S57)



S58 - 1 (S58)



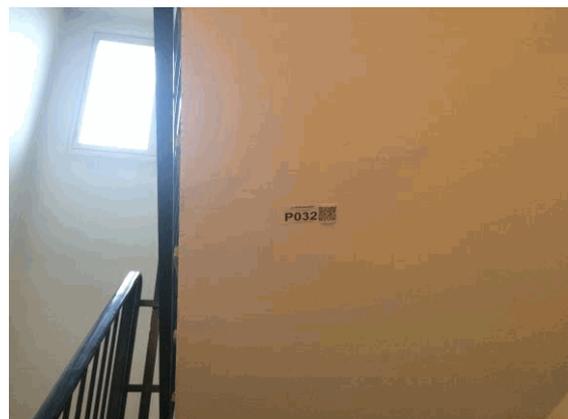
S59 - 1 (S59)



S60 - 1 (S60)



002HD001189 n°32 - 1 (P32)



002HD001189 n°32 - 2 (P32)



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S1	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S2	Destination du local :	Vol 1
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 1
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S3	Destination du local :	Vol 1
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 1 (VO 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

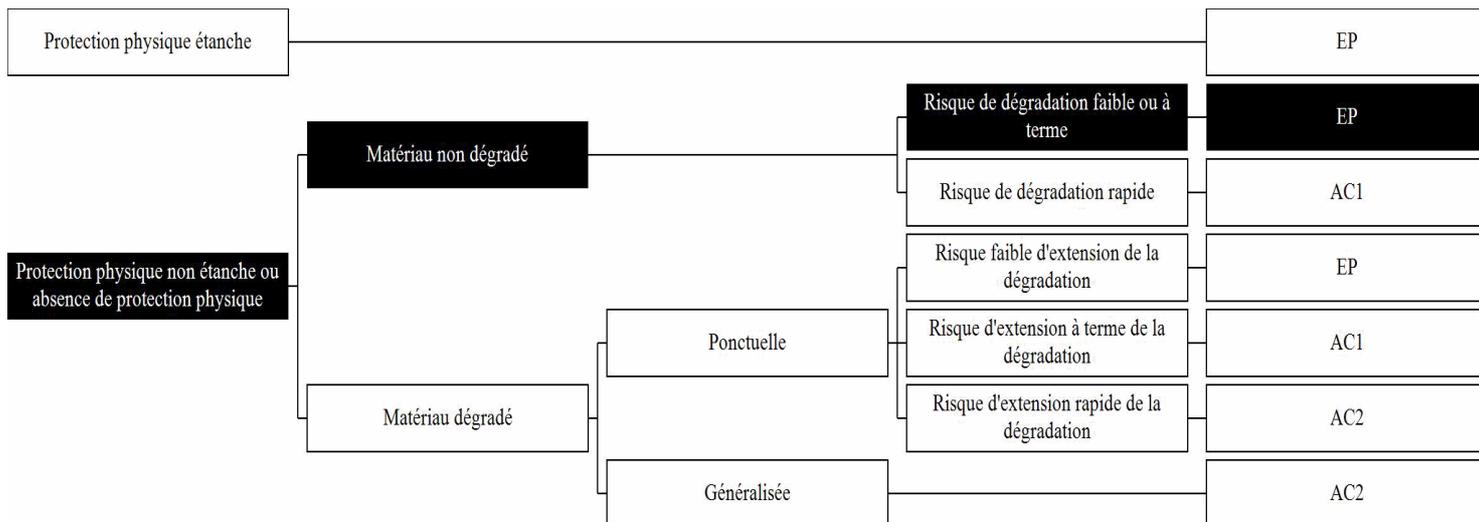
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S4	Destination du local :	Vol 2
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (VO 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S5	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S6	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S7	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

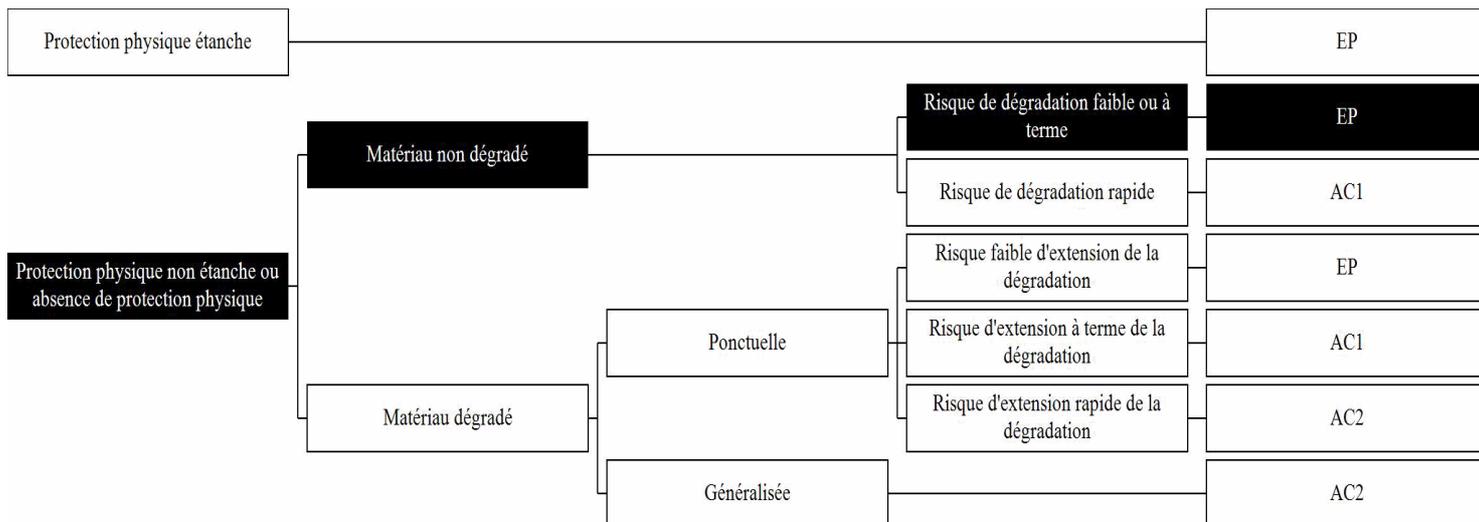
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S8	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S9	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S10	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

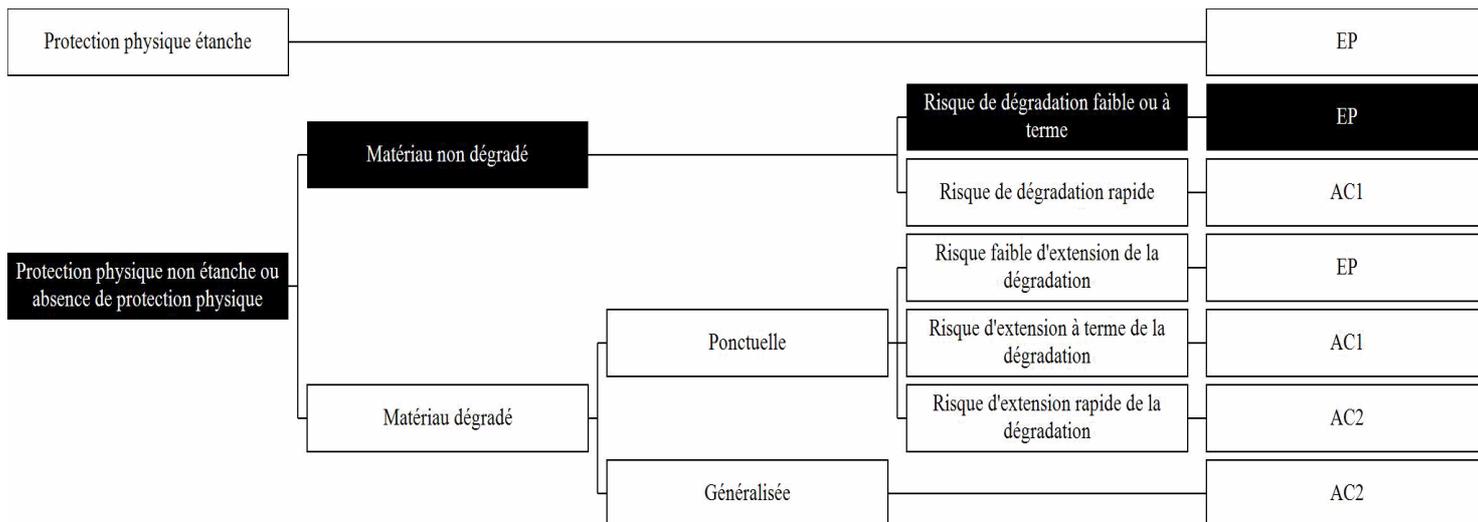
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S11	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S19	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S21	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 26
Batiment :			(PC R+4)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S23	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 42 (Plan masse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S24	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S25	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S26	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S27	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S28	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S29	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 13
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S30	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 14
Batiment :			(VO 2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S31	Destination du local :	Vol 14
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	(VO 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S32	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 13
Batiment :			(VO 1)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S33	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 16 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S34	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 16 (dégagements)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation	EP
				Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
					AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S43	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 17 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S44	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 21 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S45	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 27 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S46	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 31 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S47	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 32 (PC RDC)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S48	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 36 (PC R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S49	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 37 (combles 39)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

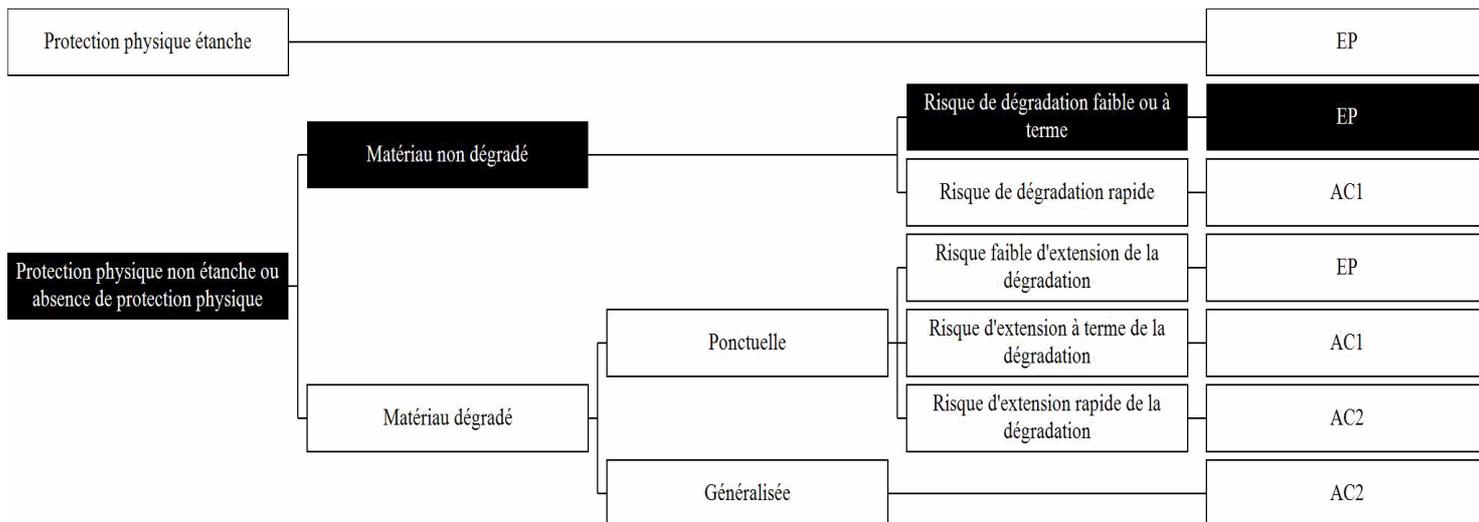
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S50	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 37 (combles 39)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S51	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 37 (combles 39)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S52	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 38 (combles 43)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S53	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 38 (combles 43)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S54	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 38 (combles 43)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

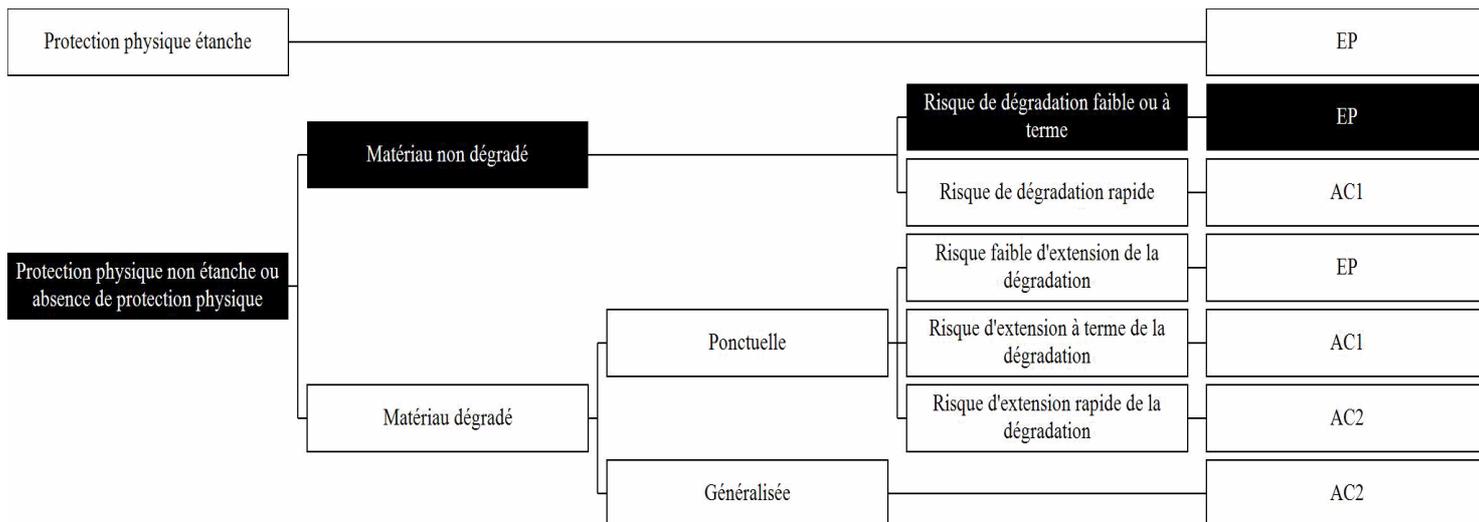
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S55	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 39 (combles 47)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S56	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 39 (combles 47)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S57	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 39 (combles 47)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

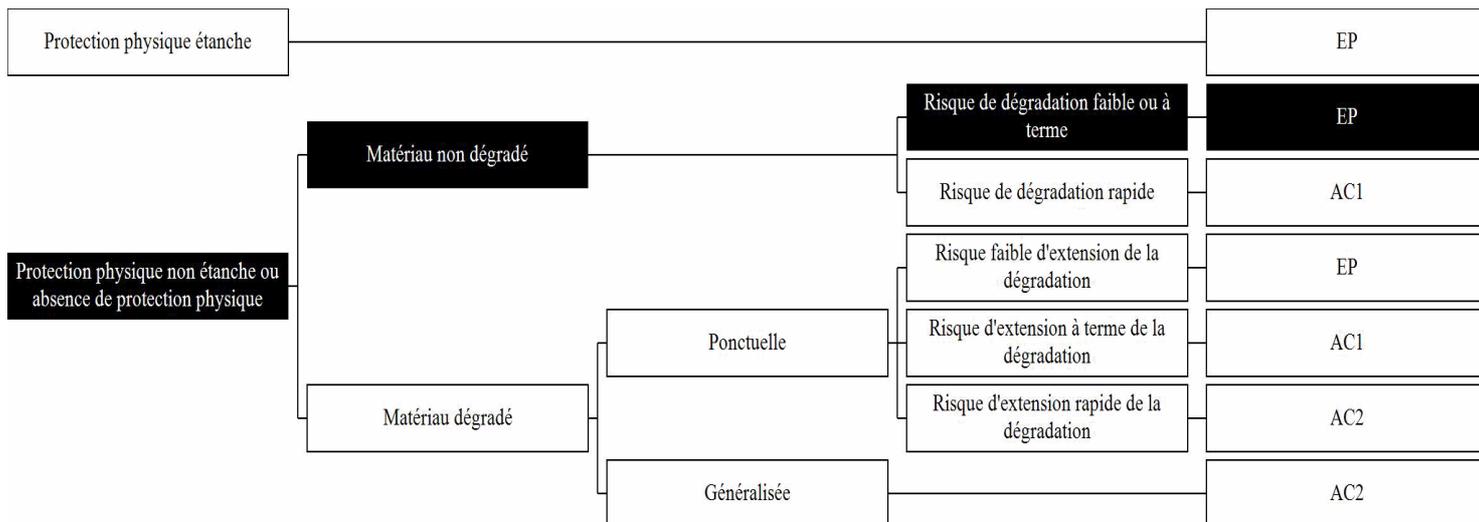
- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S58	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 40 (combles 51)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
---------------------	---------------------	---------------------------	---	----------



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S59	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 40 (combles 51)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S60	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 40 (combles 51)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



**Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B**

Réf commande :	002HD001189	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S66	Destination du local :	
Date évaluation :	24/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 42 (Plan masse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

**Rappel des recommandations au propriétaire :**

**Score EP** (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



## ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

**Prélèvements en rouge = Positif**

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P5	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage - laine + tresse + carton + enduit -	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment - sous face escalier brut -	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	
P7	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment - Plafond brut -	Sous sol 43 - Vol 8 (dégagements)	
P11	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre - sous face escalier + palier -	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment - Cloisonnement gaines technique RDC -	PC Cage 43 - Vol 22 (PC RDC)	
P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment - mur fond gaine technique -	PC Cage 43 - Vol 23 (PC R+2)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre - Plafond dernier étage -	PC Cage 43 - Vol 26 (PC R+4)	
P28	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment - sur cheminée -	combles - Vol 37 (combles 39)	
P32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre - sous face escalier + palier -	PC Cage 51 - Vol 34 (PC R+2)	

### Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA  
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
 Téléphone : 0299354149  
 Email : Helene.Grude@itga.fr  
 Numéro d'accréditation : 1-5970



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13311 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13311  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189005 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 8 (dégagements)
Description ITGA	Matériau fibreux orange / Toile blanche plâtrée / Carton

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux orange + toile blanche plâtrée + carton	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13312 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13312  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189006 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 8 (dégagements)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13313 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13313  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189007 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 8 (dégagements)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13317 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13317  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189011 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 23 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac / Peintures multiples

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris en vrac + peintures multiples non séparable	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13324 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13324  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 22 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + peinture non séparable	META le 30/11/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13325 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13325  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189019 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 23 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13329 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13329  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 26 (PC R+4)
Description ITGA	Enduit compact beige et gris en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact beige et gris en vrac + peinture non séparable	META le 30/11/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13334 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13334  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 37 (combles 39)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris hétérogène	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste



Arteparc – Bât E – Route de la Côte d'Azur - CS 30012 -  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04.42.12.11.20  
Fax : 04.42.26.69.58  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1029  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT041611-13338 EN DATE DU 01/12/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-117502  
Echantillon ITGA : IT041611-13338  
Reçu au laboratoire le : 29/11/2016

### Réf. Client :

Commande	002HD001189
Dossier client	_0006500021_ ST NICOLAS "V" - 53000 LAVAL Bâtiment composé de 4 cages et de 3 étages
Echantillon	002HD001189032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 34 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac / Peinture

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris en vrac + peinture non séparable	META le 01/12/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Mylène MATTEI - Analyste